COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 12 MARS 2019

Présents : MM. DIAS (PRESIDENT), ABED, MELLE BARROCAS, BCHIR, DENNIELOU, FOLTIER, FILIN, HARCHAY, GALLONDE, GRADINARI, SAADA.
Assiste :
Excusés : MM. AISSAOUI, CROISE, VALLETEAU, VILELA, ZAMO.

INTRODUCTION ET APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 17 / 21 JANVIER ET 19 FEVRIER

Après un appel « absents-présents », la réunion est ouverte à 20h. L'ordre du jour est annoncé :

- Approbations PV
- Auditions
- Compte-rendu du Comité de Direction du 19/01/19
- Suivi des malus au 12/03/19
- Point calendrier
- Stratégie / Actions CDA 2019/2020
- Préparation de la réunion de fin de saison
- Promotion de l'arbitrage féminin

Les PV des 17,21 janvier 2019 et 19 février 2019 sont approuvés à l'unanimité des présents.

AUDITIONS

Conformément aux dispositions de l'Article 39 des Statuts de l'Arbitrage, la Commission d'Arbitrage peut prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental.

Les arbitres ci-dessous ont été convoqués par la voie officielle :

- Audition n°1 – 20h15 : M. PETREIN Julien suite à de nombreuses négligences constatées sur la FMI sur le match U15 D1 Lusitanos US1 – St Maur VGA 1 du 02/02/19.
- Audition n°2 – 20h30 : M. BOUASSIS El Ghali suite aux évènements qui se sont déroulés sur le match SEN D1 Champigny FC 2 / Choisy le Roi AS 2 du 11/11/18.
- Audition n°2 – 20h45 : M. DROUODE Whondy – VILLADA Eduwin Andres suite aux évènements qui se sont déroulés sur le match SEN D3 Arcueil Com 1 / Esperanto FC 1 du 02/02/18.

Décisions confirmées :

- Audition n°1 : présence de M. Julien PETREIN

Après avoir entendu ses explications, la CDA conformément aux dispositions prévues à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et à l'article 39 des Statuts de l'Arbitrage, statue les décisions suivantes :
≥ -2 pts pour M. PETREIN Julien « feuille de match mal rédigée » et deux week-ends de non désignation à compter du 18 mars 2019.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

- Audition n°2 : absence non excusée de M. BOUASSIS El Ghali

La CDA conformément aux dispositions prévues à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et à l'article 39 des Statuts de l'Arbitrage, statue la décision suivante :
≥ Non désignation à titre conservatoire jusqu'à parution en audition en CDA pour M. BOUASSIS El Ghali à compter du 12 mars 2019.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

- Audition n°3 : absences excusées de M. DROUODE Whondy et VILLADA Eduwin Andres

La CDA prend connaissance du mail de M. DROUODE Whondy en date du 12 mars 2019 qui souhaite arrêter l'arbitrage. Sa démission est confirmée en séance.
La CDA conformément aux dispositions prévues à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et à l'article 39 des Statuts de l'Arbitrage, statue la décision suivante :
≥ Non désignation à titre conservatoire jusqu'à parution en audition en CDA pour M. VILLADA Eduwin Andres à compter du 12 mars 2019.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTION DU 19/01/19

- L'avenant au RI sur le QCM n°2 a été approuvé à l'unanimité.
- Le diner des commissions aura lieu le 24 mai 2019 à l'Hippodrome de Vincennes.
- Dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine 2019, le District a été sollicité pour participer au programme d'entraînement officiel des Arbitres, chaque matinée du 28 mai au 6 juillet 2019 sur le terrain de l'INSEP. Les Clubs concernés ont été invités à une réunion préparatoire le lundi 7 janvier 2019 à 19h00.
- Constitution d'un groupe de travail suite à la réforme des Compétitions de Jeunes Saison 2019 & 2020.

VALIDATION DES MALUS

Conformément à l'annexe 5 du Règlement intérieur et après étude des situations, la CDA procède au retrait de points pour les arbitres suivants :

NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
ARFAOUI	Othmane	D3	Absence (10)
HOUACINE	Amer	D2	Absence (10)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
BENOUDA	Mohamed	D4	Absence (10)
KEITA	Sekou	JAD2	Absence (10)
BARAN	Kani	JAD2	Déconvocation (2)
HENRIQUES	Jorges	D3	Déconvocation (2)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
KEITA	Sekou	JAD2	Déconvocation (2)
ABDELLI	Oualid	D3	Déconvocation (2)
BELKEBIR	Samir	Diversifié	FMI (2)
DRIES	Samy	D3	FMI (2)
GUEGUEN	Jean-Claude	D4	FMI (2)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
KHOUIDMI	Yacine	D3	Absent (10)
LOUSSAIEF	Yacine	JAD2	Déconvocation (2)
DEGBE	Kodjovi	D2	FMI (2)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
LANJRI	Stéphane	AAD1	Absence (10)
KACIMI	Tacfarinas	D1	Déconvocation (2)
PIQUIONNE	Yannick	D4	Rapport (2)
KEITA	Sekou	JAD2	FMI (2)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
IPOUMB	Jeanne ines	JAD2	Absent (10)
KANOUTE	Almany	JAD2	Absent (10)
BOURAHLA	Khaled	D1	FMI (2)
YOUSSOUF	Makine	D3	FMI (2)
NOM	PRENOM	DIVISION	MOTIF
MESSAOUD	Nizar	D2	Absence (10)
CAVA MAJAMBA	David	JAD1	Absence (10)
LECOQ	Hervé	D3	Absence (10)

POINT CALENDRIER

Un point sur le calendrier est réalisé en séance. Les membres présents sont informés des prochains évènements. Nicolas DENNIELOU en charge du secrétariat refera un récapitulatif par mail.

STRATEGIE / ACTIONS CDA 2019/2020

Compte-tenu des absences de ce jour, ce point est reporté à une prochaine séance de travail.

PREPARATION DE LA REUNION DE FIN DE SAISON

La date de la réunion de fin de saison est communiquée :

- Le mardi 4 juin 2019 à 18h30 à la Maison départementale des Syndicats « Michel-Germa » à Créteil.

La CDA réfléchit à une nouvelle formule de présentation pour cette réunion de fin de saison. Le PPT et le programme complet seront affinés et validés dans les prochaines semaines.

PROJETS

Jennifer BARROCAS nous présente son projet « Promotion de l'Arbitrage Féminin » qui est validé en séance et la CDA l'encourage à poursuivre sur cette dynamique. Elle l'invite à se rapprocher d'Estelle BATHENAY et Pascale CHOQUET, élues au Comité de Direction, pour toutes les questions liées au cadre de l'UNSS.

Le but :

- Promouvoir l'arbitrage féminin dans les clubs.
- Augmenter le nombre de féminines aux formations.
- Pouvoir créer une formation uniquement réservée aux féminines.
- Accompagner les arbitres féminines pendant leur formation et favoriser leur monter en ligue.

Les moyens à mettre en place :

- En début de saison, envoyer un mail type aux responsables des sections féminines des clubs du Val de Marne avec les dates de formations de la saison.
- Être en relation avec les clubs et pouvoir intervenir sur une soirée organisée par les différents clubs ou un après-midi avec présentation du rôle de l'arbitre et réponses aux questions et destruction des idées reçues (à destination des joueuses féminines mais aussi des dirigeants du club).
- Pour les clubs intéressés, participer à un entrainement ou création d'ateliers de découverte de l'arbitrage pour les équipes féminines.
- Créer un partenariat avec les clubs afin de sensibiliser les joueuses qui sur certains matchs peuvent avoir la responsabilité de faire la touche par exemple.
- Envoi d'affiches aux clubs en début de saison pour la promotion de l'arbitrage féminin.
- Creuser la piste de l'UNSS.

Les supports :

- Présentation PowerPoint devenir arbitre féminin.
- Mail type à envoyer aux clubs.
- Affiche à créer.

Quelques chiffres

En 2018 :

- 23 000 Arbitres en France
- 825 sont des femmes

L'objectif pour 2020 :

- Atteindre 1500 arbitres féminines

Les qualités d'une arbitre ?

- Athlétique/sportive
- Autoritaire
- Exemplaire
- Passionnée
- Engagée
- Courageuse
- Rigoureuse

Les valeurs et les apports de l'arbitrage

Ce que l'arbitrage apporte:

- Du plaisir apporté par la passion du football
- De la confiance en soi
- De la concentration
- Des responsabilités
- De la maitrise de soi
- De l'analyse de situation
- De l'engagement physique

Comment devenir arbitre?

- Avoir au moins 13 ans
- Être licenciée dans un club
- Se rapprocher de **son club ou du district du 94** afin de s'inscrire à une formation d'arbitrage
- Suivre la formation théorique et pratique sur les lois du jeu
- Passer un examen théorique sur les lois du jeu et un examen pratique en arbitrant une rencontre

Prêtes à rejoindre la grande famille de l'arbitrage?

Chacune débute en formation départementale mais les promesses d'avenir sont grandes et rapides !

Il suffit juste de le **VOULOIR** !

Pour plus d'informations : contactez la CDA du 94
CDA@districtvaldemarne.fff.fr

ou Jennifer BARROCAS 06.17.42.64.99

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30.

PROCHAINE SEANCE FIXEE AU LUNDI 6 MAI A 20H00

Le Secrétaire Général	Le Président
Nicolas DENNIELOU	José DIAS